

Nombre de

Conseillers :

en exercice :

présents :

votants :

L'an deux mille vingt six

le : vingt-sept avril

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**DESIGNATION DES
MEMBRES DE LA
COMMISSION
MAPA –**

-PROCURATIONS :

- M. Franck CALDERINI à Mme Emilie COSSU
- M. Patrick GARGUILO à M. Robert CANAMAS
- M. Bernard NEDJAR à M. Philippe ARDHUIN

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions relatives aux marchés à procédure adaptée (MAPA),

Considérant que les marchés à procédure adaptée (MAPA) ne nécessitent pas la mise en place d'une commission d'appel d'offres (CAO),

Considérant que cette commission a un rôle consultatif et assiste Le Maire dans le choix de l'attributaire,

Conformément aux dispositions en vigueur, la commission est composée :

- Du Maire/Président ou son représentant, en qualité de Président,
- De cinq membres titulaires élus au sein de l'assemblée délibérante,
- D'un nombre égal de suppléants.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

**Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :**

**Publié ou Notifié
le : 29/04/2026**

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé au vote soit à main levée soit à bulletins secrets si demandé par un tiers des membres présents ;

Le Conseil Municipal procède à l'élection à main levée.

MEMBRES PROPOSES

Membres titulaires :

- Mme Marina BARRESI
- M. Robert CANAMAS
- M. Hervé SEREKIAN
- Mme Jennifer PALOMBE
- M. Clément CHICHIGNOUD

Membres suppléants :

- Mme Anna GAGLIARDI
- M. Franck CALDERINI
- Mme Julie ALLIO
- M. Jean-Michel CASTAGNETTI
- M. Noé GUIGONET

Le Conseil Municipal,

-DECIDE :

- **D'instituer** une commission municipale chargée de l'analyse des offres dans le cadre des marchés à procédure adaptée (MAPA).

PROCLAME ELUS :

Membres titulaires :

- Mme Marina BARRESI
- M. Robert CANAMAS
- M. Hervé SEREKIAN
- Mme Jennifer PALOMBE
- M. Clément CHICHIGNOUD

Membres suppléants :

- Mme Anna GAGLIARDI
- M. Franck CALDERINI
- Mme Julie ALLIO
- M. Jean-Michel CASTAGNETTI
- M. Noé GUIGONET

POUR : 28

CONTRE : 1 MM (Marc VIGOUROUX)

La délibération est adoptée.

Le Maire,
Philippe ARDHUIN

